

II

LE SON DE LA CLOCHE DE L'ANGELUS.

L'an 1095, au mois de novembre, le pape Urbain II tint un nombreux concile à Clermont, en Auvergne.

La chrétienté était menacée par les Sarrasins ; les Lieux Saints étaient envahis et profanés. Le Pontife Romain électrisa l'assemblée par sa parole émue : il exposa les dangers que courait le monde chrétien, et la honte qui s'attachait à l'Europe, tant que le tombeau du Christ serait aux mains des infidèles. . .

Aussitôt un cri formidable s'éleva de tous côtés : *Dieu le veut ! Dieu le veut !* Et nobles, seigneurs, barons et chevaliers se croisèrent pour aller délivrer la Terre Sainte.

Le Concile décida que, dès le premier jour du départ de l'armée des chrétiens, dans toutes les églises du monde on sonnerait trois coups, le matin et le soir, pour avertir les fidèles de prier Dieu, par l'intercession de la Vierge, de donner à leur armée la victoire sur les ennemis.

Cette pieuse coutume de réciter ainsi l'*Angelus*, le matin et le soir, dura environ l'espace de cent trente jours.

Le pape Grégoire IX voyant que cette dévotion commençait à s'affaiblir, ajouta l'*Angelus* à midi.